



FOOT DEUX-SÈVRES HEBDO

N° 08 – Vendredi 07 octobre 2022

Coordonnées

Siège social et adresse postale :

23, Rue Pied de Fond
B.P. 18312
79043 NIORT CEDEX

Accueil :

Legé Annie
Mahaoudi Hakim
Poirault Jean-Luc

Site officiel et E-mail :

<https://foot79.fff.fr>
district@foot79.fff.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 08 h 00 – 17 h 00
Le vendredi :
08 h 00 – 16 h 00 (d'Avril à octobre)
08 h 00 17 h 00 (de novembre à mars)

Réunions-Manifestations

Mardi 18 octobre 2022

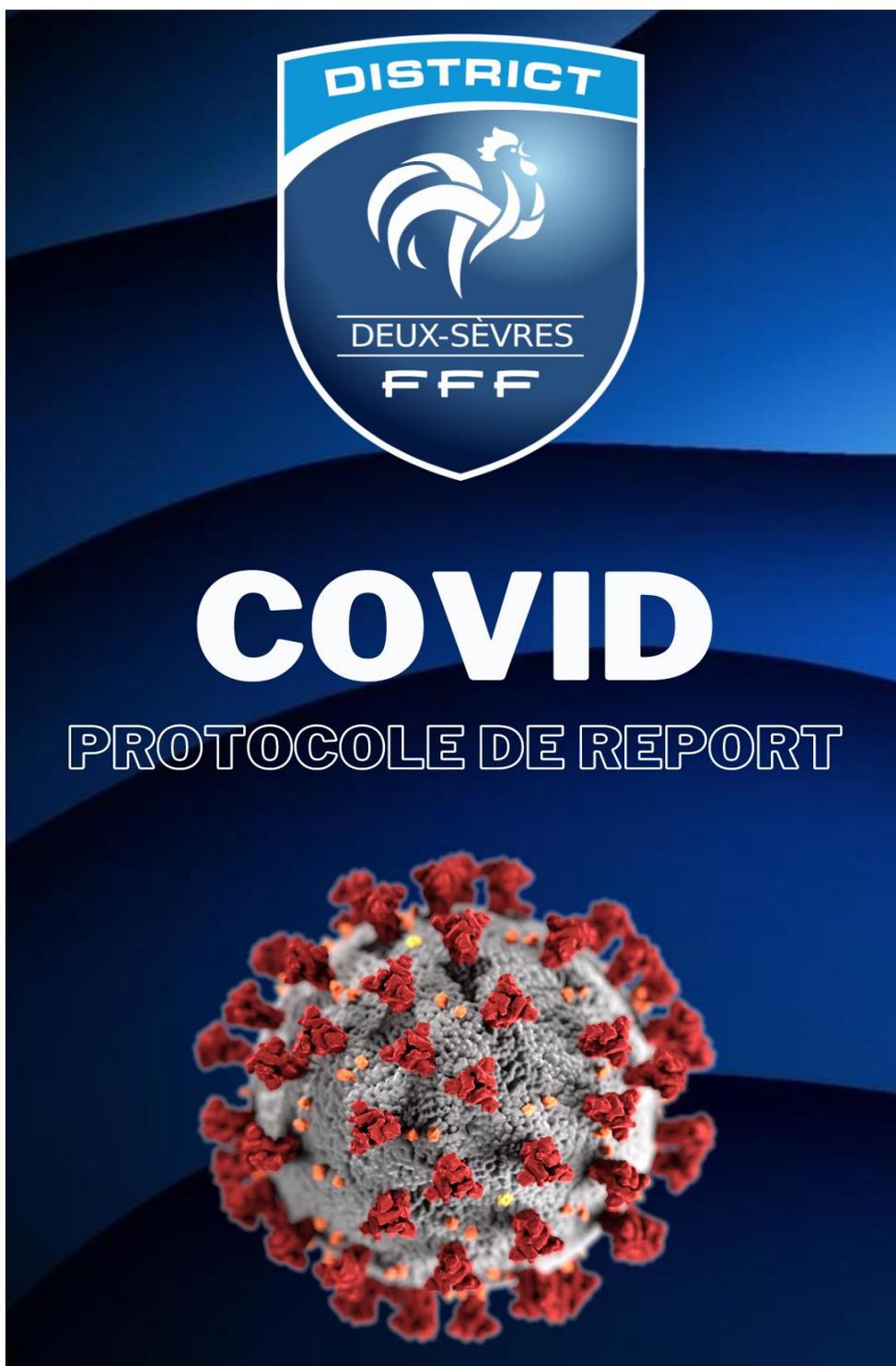
- Commission Féminisation

Jeudi 23 octobre 2022

- Commission Sportive
- Commission Discipline

Sommaire

Commission Sportive	P 02
Commission des Jeunes	P 05
Commission For Pro Com	
Réunions Décentralisées	P 07
Nos Partenaires	P 09
Avis aux clubs	P 10
Infos des clubs	P 13



VOIR DANS LA RUBRIQUE « AVIS AUX Clubs »

COMMISSION SPORTIVE

Réunion du 06 Octobre 2022

Procès-Verbal n° 08

Président : Mr. BAUDOUIN Gilles

Vice-Président : Mr. ROUGER Alain

Secrétaire : Mr. GODET Jean-Pierre

Excusé : Mr. GODET Jean-Marie

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 seront débités du compte du club appelant. Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 07 du 29 septembre 2022 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

WEEK-END DU 1^{ER}/02 OCTOBRE 2022

FORFAITS

Amende de 40 €

Match n° 24824527 Champdeniers Pamplie (2) - St Aubin Le Cloud Ca (2) en D4 poule C ➤ **Champdeniers Pamplie 1^{er} forfait**

Match n° 24820655 Avenir 79 (3) - Niort St Florent (4) en D4 poule D ➤ **Niort St Florent 1^{er} forfait**

Amende de 30 €

Match n° 24819361 Buslaurs Thireuil (3) - Niort Souché (2) en D5 poule F ➤ **Buslaurs Thireuil 1^{er} forfait**

Match n° 24818140 St Sauveur 79 Us (3) - St Amand S/Sevre Es (3) en D5 poule A ➤ **St Amand S/Sèvre 1^{er} forfait**

Amende de 20 €

Match n° 25070828 Bessines Asptt (1) – Echiré St Gelais (3) en U13 3ème Division poule E ➤ **Bessines Asptt 1^{er} forfait**

FORFAIT GENERAL

Le club de **Vouillé** déclare le **Forfait Général** de son équipe en **U18 1^{ère} Division**, les adversaires hebdomadaires de cette équipe seront exempts. – Amende de 60 €

FEUILLES DE MATCH EN RETARD

Match n° 24824163 Portugais Cerizay 2 – Aubinrorthais 2 en D4 poule A

Match n° 24824705 Rom 1 – Celles Verrines 3 en D4 poule E

Match n° 24845960 FC du Thouet 1 – Pays Thénezéen 3 en D5 poule C

Match n° 24825162 Amailloux 2 – Gati Foot 4 en D5 poule D

Match n° 24823994 Plaine Gâtine 2 – Venise Verte 3 en D5 poule F

Les clubs recevant ci-dessus sont priés de faire parvenir la feuille de match (pièce officielle) au secrétariat du District, **pour le mercredi 12 octobre 2022 dernier délai**

Pour rappel celle-ci doit être transmise, dans les 24 heures qui suivent la rencontre sous peine d'une amende de 25 € (Article 25 des Règlements de la LFNA).

Amende de 25 €

Match n° 25014457 Gj La Crèche Ste Néomaye (1) – Autize Orée (1) en Coupe Départementale U15 E ➤ amende au club de **Gj La Crèche Ste Néomaye**

MODIFICATIONS**WEEK-END DU 08/09 OCTOBRE 2022**

Le match n° 24807442 St Amand S/Sèvre 1 – Gati Foot 2 en D3 poule A se déroulera sur le terrain annexe de St Amand S/Sèvre (Arrêté municipal sur le terrain d'honneur – Le club de Gati Foot a été avisé par la messagerie Zimbra)

Le match n° 24824169 Moncoutant 3 – Terves 2 en D4 poule A se déroulera le samedi 08 octobre 2022 à 18 h 00 sur le stade de Moutiers S/Chantemerle (Arrêtés sur le stade de Moncoutant – 1 seul match autorisé – le club de Terves a été avisé par la messagerie Zimbra)

Le match n° 24818144 Inter Bocage 4 - Pays de l'Ouin 3 en D5 poule a se déroulera le dimanche 09 octobre 2022 à 13 h 00 sur le stade de Combrand

WEEK-END DU 15/16 OCTOBRE 2022

Le match n° 24807448 St Amand S/Sèvre 1 – Voulmentin St Aubin 1 en D3 poule A se déroulera le dimanche 16 octobre 2022 à 15 h 00 sur le terrain annexe de St Amand S/Sèvre (Arrêté municipal sur le terrain d'honneur – Le club de Voulmentin St Aubin a été avisé par la messagerie Zimbra)

Le match n° 24824177 St Amand S/Sèvre 2 – Chanteloup Courlay Chapelle 3 en D4 poule A se déroulera le dimanche 16 octobre 2022 à 13 h 00 sur le terrain annexe de St Amand S/Sèvre (Arrêté municipal sur le terrain d'honneur – Le club de Chanteloup Courlay Chapelle a été avisé par la messagerie Zimbra)

WEEK-END DU 29/30 OCTOBRE 2022

Le match n° 24819190 Fomperron Ménigoute 1 – Vasles 3 en D5 poule E se déroulera le dimanche 30 octobre 2022 à 15 h 00 sur le stade de Vausseroux (le club de Vasles a été avisé par la messagerie Zimbra)

WEEK-END DU 05/06 NOVEMBRE 2022

Le match n° 24819165 Ste Néomaye Romans 2 – Augé Azay le Brûlé 2 en D5 poule E se déroulera le dimanche 06 novembre 2022 à 13 h 00 sur le stade de Ste Néomaye

WEEK-END DU 17/18 DECEMBRE 2022

Le match n° 24845988 Thouet Fc 2 – St Jean Missé 3 en D5 poule B se déroulera le dimanche 18 décembre 2022 à 15 h 00 sur le stade de St Loup S/Thouet

Le match n° 24818852 St Aubin le Cloud 3 – Boismé Clessé 3 en D5 poule C se déroulera le dimanche 18 décembre 2022 à 15 h 00 sur le stade de St Aubin le Cloud

COURRIERS

De la Commune d'Echiré

Nous informant d'un arrêté municipal sur le terrain d'honneur d'Echiré

➤ **Pris note. Le club d'Echiré St Gelais nous informera de leur changement de terrain par Footclub.**

De la Commune de Cerizay

Nous informant de la prolongation de l'arrêté municipal sur le terrain d'honneur jusqu'au 13 octobre 2022

➤ **Pris note. Le changement de terrain a été fait par Footclub.**

De la Commune de Prahecq

Nous informant de la prolongation de l'arrêté municipal sur le terrain d'honneur jusqu'au 21 octobre 2022

➤ **Pris note – Aucune rencontre concernée par cet arrêté**

De la Commune de Moncoutant

Nous informant de la prolongation de l'arrêté municipal (un match par week-end) jusqu'au 23 octobre 2022 inclus.

➤ **Pris note – Le club de Moncoutant nous informera de leur changement de terrain par Footclub.**

De la Commune de St Amand S/Sèvre

Nous informant de la prolongation de l'arrêté municipal sur le terrain d'honneur jusqu'au 21 octobre 2022

➤ **Pris note – Les rencontres se dérouleront sur le terrain annexe de St Amand S/Sèvre.**

Le Secrétaire
Jean-Pierre GODET

Le Président
Gilles BAUDOUIN



COMMISSION DES JEUNES

Réunion du 04 Octobre 2022
Procès-Verbal n° 7

FORFAITS GENERAUX

La Commission enregistre les forfaits généraux des équipes suivantes :

En U15 -2^{ème} Division – Poule B ➤ **R.C. PARTHENAY VIENNAY 2.**

En U17 -1^{ère} Division – Poule C ➤ **J. OREE de L'AUTIZE 2.**

COUPES U13

Lundi 10 octobre, lors de la réunion décentralisée à COULONGES THOUARSAIS, il sera procédé au tirage au sort des compétitions suivantes :

- Festival pitch ➤ Premier tour de la finale départementale.
- Coupe de l'Angélique ➤ Plateaux du premier tour et rencontres des ½ finales.

ANNUAIRE DES EDUCATEURS DE JEUNES

L'annuaire des éducateurs de jeunes sera transmis aux clubs dès que possible (relance faite auprès des clubs pour l'envoi de leur organigramme technique).

COUPE GAMBARDELLA

La Commission félicite les équipes qualifiées et plus particulièrement l'entente P. ARGENTONNAIS- ST CERBOUILLE dernier représentant de nos championnats départementaux.

REPORT

U17 -1^{ère} Division- Poule A : Suite à la qualification pour le 3^{ème} tour de la coupe GAMBARDELLA (du 22/10) de l'entente FCPA-ESSC, la rencontre FCPA/ESSC contre FC3C (journée n° 2 du 24/09 déjà reportée au 22/10) est de nouveau reportée à une date qui reste à définir.

DECISION DU COMITE DE DIRECTION DE LA LFNA

Comité de Direction (Extrait du P.V en date du 17/09/22) :

Règlements Généraux FFF - Article 39 bis des Règlements Généraux FFF - ententes :

A l'unanimité, les membres du Comité de Direction décident d'autoriser une équipe en entente à accéder à ses compétitions à condition que les clubs concernés aient décidé, avant le terme de la saison lors de laquelle l'entente s'est retrouvée en position d'accession, de constituer un groupement ou de procéder à une fusion, dans le respect des délais prévus par les présents Règlements. Cette nouvelle disposition s'applique dès cette saison.

Le Président

Dany BODIN

Le Secrétaire

Jean-Paul DENIAU



COMMISSION FOR. PRO. COM.

REUNION DECENTRALISEE

Chers Amis Sportifs,

Le Président et les Membres du Comité Directeur du District de Football des Deux-Sèvres vous invitent à assister à la **3^{ème} Réunion d'Information Décentralisée** (saison 2022/2023) du District, laquelle aura lieu le

LUNDI 17 OCTOBRE 2022 A 20 H 30
SALLE DES FETES – 79270 SANSAIS

ORDRE DU JOUR :

- Accueil du Président du District
- Présentation du club invitant
- Présentation des tableaux accessions et relégations seniors saison 2023/2024
- Présentation des tableaux accessions et relégations jeunes saison 2023/2024
- Arbitrage
- Obligation des clubs (dirigeants, arbitres, éducateurs etc.)
- Rappel Foot loisirs, Foot en marchant, discipline
- Questions Diverses

Si vous souhaitez que l'on débattenne d'un sujet qui vous tient à cœur, dans les questions diverses, il serait préférable que vous nous le présentiez par écrit via la messagerie Zimbra, huit jours avant la réunion, ce qui nous permettra de l'étudier et d'y apporter la meilleure réponse possible.

Nous comptons, bien sûr, sur la présence de Membres de votre association, entre autres notamment celles du Président, du (ou de la) Secrétaire, de l'Arbitre ou (les Arbitres) rattaché(s) à votre club, des Educateurs, Educatrices ou Responsables des Jeunes ainsi que les Féminines (Dirigeantes, Joueuses) et nous vous en remercions par avance.

A très bientôt.

CLUBS INVITES

Aiffres - Beauvoir S/Niort – Bessines Asptt – Brûlain – Chauray - Cherveux – Echiré St Gelais – Frontenay St Symphorien – Fors – La Crèche – Marigny – Mauzé S/Mignon – Mougou – Niort Chamois – Niort Clou Bouchet – Niort Souché – Niort St Florent – Niort St Liguairé – Niort Ste Pezenne – Paludéen – Pays Maixentais – Prahecq – Venise Verte - Vouillé

+ Celles Verrines – Chenay Chey Sepvret – Amical Sauzéen – Amical St Martin



LA COUPE DE FRANCE DES ARBITRES

Mesdames et Messieurs les arbitres à vous de jouer !

Cette saison, la [FFF - Fédération Française de Football](#) et [La Poste](#) lancent la première compétition 100 % dédiée aux arbitres, destinée à valoriser les arbitres amateurs et favoriser leur fidélisation !

Cette compétition se compose :

- ✓ D'une phase régionale de qualification sous forme de quiz chronométrés pour tester ses connaissances sur les lois du jeu
 - du 26 septembre au 23 octobre
- ✓ D'une phase "terrain" où les 64 qualifiés de la 1ère phase seront évalués et comparés (performances techniques et humaines) pendant un match de leur championnat
 - à partir du 29 octobre

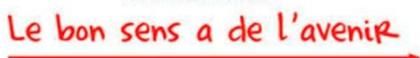
Le grand vainqueur sera honoré au Stade De France lors de la finale de la [Coupe de France de Football](#)

A SAVOIR : Des lots seront décernés aux 64 arbitres qualifiés lors de la seconde phase, ainsi qu'à leurs clubs respectifs !

Rendez-vous dès maintenant sur <https://cdf-arbitres-laposte.fff.fr/> et tentez, vous aussi de remporter la toute première Coupe de France des Arbitres



NOS PARTENAIRES



Cholet - Angers



AVIS AUX CLUBS

COVID – PROTOCOLE DE REPORT

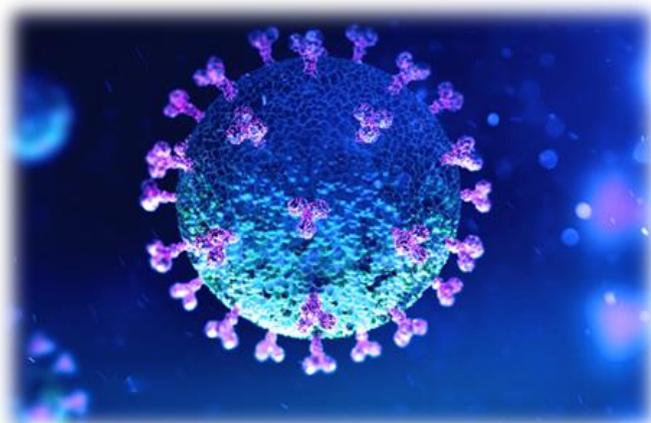
A partir de 4 cas positifs * sur 7 jours glissants au minimum avec envoi OBLIGATOIRE des justificatifs (certificat COVID) au District des Deux-Sèvres : district@foot79.fff.fr

- **REPORT INCONTOURNABLE DE LA RENCONTRE**
 - Prévenir impérativement le District en envoyant les justificatifs (certificat de positivité à la covid_19)

* Après étude des documents fournis, la Commission d'organisation peut décider de reporter le ou les matchs de l'équipe concernée durant la période pendant laquelle le virus est circulant dans le groupe. Précision : la notion de groupe s'entend par les licenciés concernés par une rencontre officielle donnée. Il n'est pas étendu à l'ensemble des licenciés d'un club

- **ATTENTION : A partir du vendredi 16h00 :**
 - **Prévenir impérativement** le Référent Covid du District par téléphone et suivre les instructions.

Numéro d'astreinte du référent COVID du District des Deux-Sèvres : **07.61.37.98.11**



TROPHEE PHILIPPE SEGUIN Lancement de la 15^{ème} Edition

La 15^e édition des « Trophées Philippe Séguin du Fondation du Football » est lancée !

Cet appel à candidatures est ouvert à compter du 26 septembre 2022, à l'ensemble des clubs de football amateur.

Depuis 2008, l'appel à candidatures des Trophées Philippe Séguin vise à détecter, valoriser et promouvoir des initiatives sociales et citoyennes souvent méconnues mises en œuvre dans le monde du football et encourager la diffusion à grande échelle des meilleures bonnes pratiques identifiées en s'appuyant sur l'expertise des clubs et en mobilisant les porteurs de projets.

4 catégories sont ouvertes aux 14 000 clubs amateurs affiliés à la FFF :



2 catégories spécifiques pour valoriser l'engagement du football professionnel sont également ouvertes aux clubs professionnels et aux joueurs.

LE CALENDRIER 2022-2023

Dépôt des candidatures du 26 septembre 2022 au 12 décembre 2022

Jury de sélection sur dossiers : janvier 2022

Jury d'audition des clubs : mars 2022

Cérémonie de remise des trophées : mai 2022

Vous trouverez ci-après le lien de redirection pour accéder au formulaire d'inscription aux Trophées (toute communication pouvant être redirigée vers ce lien) : <https://fondactiondufootball.wiin.io/fr/applications/trophee-philippe-seguin2023-club-de-football-amateurs>

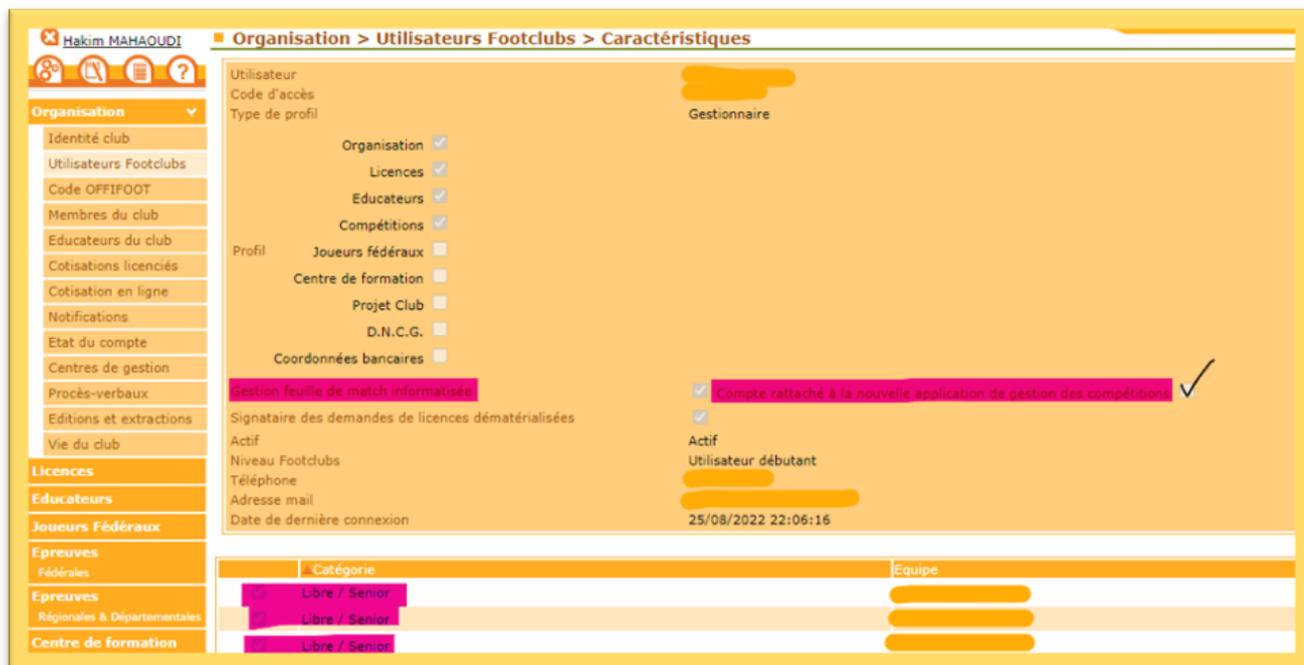


FMI – FOOTCLUBS : NOUVEAUTES 2022

PARAMETRAGE COMPTE FMI SUR DES COMPETITIONS REGIONALES ET / OU DEPARTEMENTALES

Pour utiliser correctement la FMI sur les compétitions Régionales et/ou Départementales, merci de bien vouloir vérifier si les paramètres ci-dessous sont bien renseignés sur les utilisateurs FMI :

- Cliquez sur l'utilisateur concerné :
 - La case « Gestion FMI » **doit être cochée**
 - La case « Gestion rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions » **doit être cochée**
 - La case de la/des **équipe(s) concernée(s) doit également être cochée**



Hakim MAHAOUDI Organisation > Utilisateurs Footclubs > Caractéristiques

Utilisateur: [redacted]
 Code d'accès: [redacted]
 Type de profil: Gestionnaire

Organisation: Organisation
 Licences: Licences
 Educatuers: Educatuers
 Compétitions: Compétitions

Profil: Joueurs fédéraux:
 Centre de formation:
 Projet Club:
 D.N.C.G.:
 Coordonnées bancaires:

Gestion feuille de match informatisée:
 Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions:

Actif: Actif
 Niveau Footclubs: Utilisateur débutant
 Téléphone: [redacted]
 Adresse mail: [redacted]
 Date de dernière connexion: 25/08/2022 22:06:16

	Catégorie	Equipe
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / Senior	[redacted]
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / Senior	[redacted]
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / Senior	[redacted]

INFOS DES CLUBS

OCTOBRE ROSE

DIMANCHE
16 OCTOBRE 2022

Coup d'envoi à 13 H

FCT 2 - FC Pays Argentonnais 4

Coup d'envoi à 15 H

FCT - Châtillon Pompaire 3

Vente de crêpes et de gaufres

Stade BEAUREGARD

St Loup sur Thouet



Recette de la buvette intégralement reversée pour la lutte contre le cancer du sein



2ÈME ÉDITION DU TOURNOI CARITATIF AU PROFIT
DE "UN RÊVE UN SOURIRE"



TOURNOI U9 & U13

SAMEDI 29 OCTOBRE 2022

U9
EN SALLE

U13
EN EXTERIEUR



inscription: 40€ par
équipe

Activités et jeux annexes

9H00 au Stade du Gros Buisson - 79000 BESSINES

Buvette et restauration sur place



INSCRIPTION : bessinesaspttfoot@gmail.com
07.77.84.50.69 / 07.80.05.98.69